



Editorial par
Marc VILLAREN
Membre de la commission
d'urbanisme

Il y a des bonnes et des mauvaises nouvelles. On commence par la bonne ? Une activité déjà existante – le télésiège au lac de Ty Colo – s'apprête à se développer ; une autre – Accrobranche et Lazer game aventure – vient s'implanter à proximité. Avec cette initiative de deux chefs d'entreprise, c'est l'attractivité de la commune en général et de ce secteur en particulier qui se trouvera renforcée.

Le maire a annoncé le lancement de travaux dès le printemps, allée du chemin de fer et dans quelques rues de ce quartier. Le coût est estimé à 300 000 €, ce qui n'est pas rien.

La mauvaise nouvelle ? Ces travaux vont accroître le déséquilibre entre le centre-ville et la zone du lac. C'est tout un ensemble commercial et de loisirs qui se renforce avec, à la clé, une dépense importante. Ce qui est prévu pour le centre-ville en 2015 ? Un panneau publicitaire et une étude pour 15 000 € ! Deux poids, deux mesures ?

En fait, cette nouvelle n'en est pas une puisque la presse a déjà annoncé cette réalisation alors que le Conseil municipal n'a rien décidé. Il n'a même pas été saisi de la question ! Comme si les 300 000 € euros sortaient de la poche du maire !

Massacre à la tronçonneuse...

L'actuelle municipalité est bien connue pour abattre du « bouleau » mais pas que. Toutes les essences y passent. Ainsi après les coupes claires autour du lac de Ty Colo, du stade de football synthétique, de la rue d'Alsace, les initiatives de la mairie dans le domaine ne manquent pas. Dernier exemple en date : le bois du Vizac, notre seul « poumon » communal. Tous les arbres qui jouxtent l'école du Vizac ont été rasés sans aucune justification.



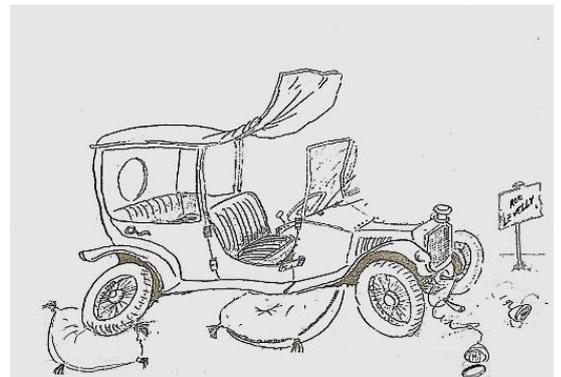
La sécurité de nos enfants ? Il suffisait alors faire réaliser par l'office national des forêts un test d'arrachement, opération faite couramment pour s'assurer de l'enracinement et de la bonne santé des arbres. Quels desseins poursuit la municipalité actuelle pour s'acharner ainsi sur nos arbres ? Si cela continue, le nouveau slogan de la ville sera « Saint Renan, une ville en rase campagne » ou encore « Saint Renan, une commune sans « charmes » ». **Un bel exemple de la mise en œuvre de la trame verte et bleue si chère aux élus de Saint-Renan toujours !**

Les coussins d'air...

Les observateurs ont constaté que les coussins ralentisseurs mis en place fin 2015 dans la rue Le Velly ne sont plus à la même place. Est-ce une nouvelle génération de ralentisseurs montés sur coussin d'air ? Plus sérieusement, sans doute alertée par les riverains lassés de voir les automobilistes slalomer en plein bourg, la municipalité les a donc déplacés.

Il ne faut pourtant pas écarter une nouvelle modification tant les nombreux automobilistes futés ont bien compris qu'un passage en plein milieu de la chaussée leur évite de solliciter le système de freinage avec tous les risques qui en découlent.....

La sécurité routière est un domaine où l'improvisation ne paie pas.



Débat d'orientation budgétaire 2016 : enfin!

Après l'avoir réclamé pendant plusieurs années, nous avons eu en 2016 un document prospectif avec de réelles orientations budgétaires pour les années à venir. Dommage de devoir en appeler au Tribunal administratif pour que le maire respecte la loi ! Le Tribunal n'a pas encore rendu sa décision mais, déjà, nous avons obtenu une victoire. **Et tout Renanais peut donc désormais connaître les investissements futurs et leur financement.** Pour la première fois, la municipalité affiche clairement qu'en 2014 la commune était au-dessus du seuil d'insolvabilité : la collectivité avait besoin de 8,3 années pour rembourser ses prêts alors que l'entrée en « zone rouge » est fixée à 7 ans.

La municipalité nous donne enfin ses grandes orientations pour la fin du mandat :

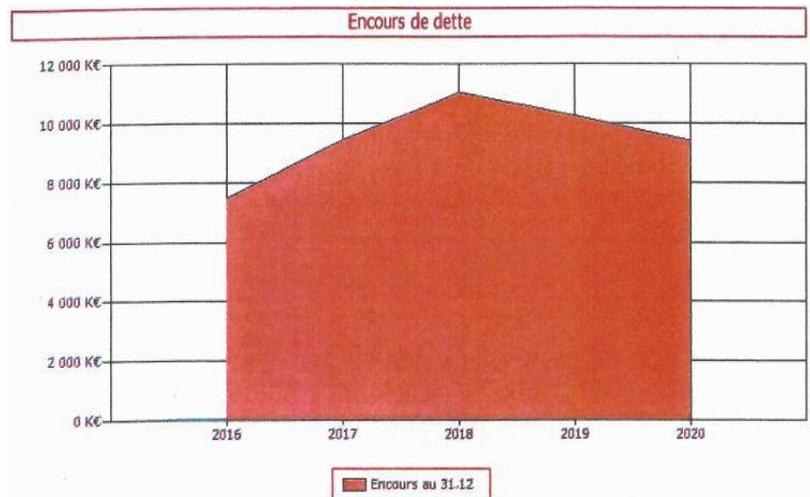
- La création de la salle de sports pour le collège à **3 800 000 euros**, dépense bien subventionnée par le conseil départemental. Cette salle est indispensable mais malheureusement toujours mal située.
- Un point positif : l'effort consacré à la voirie communale, **350 000 €** par an (soit 3 fois plus que les dernières années). C'est une bonne chose, à condition que cette somme soit consacrée à l'entretien de la voirie existante, très souvent en (trop) mauvais état !
- Ne revenons pas sur le musée : **400 000 €** pour la seule rénovation du bâti, rien pour le fonctionnement.
- **La surprise du Chef*** : l'extension de l'espace culturel pour **2 400 000 €** avec la **création d'un amphithéâtre** : pour quoi faire ? Quel projet culturel derrière ce nouvel investissement ? S'agit-il de rivaliser avec Ploudalmézeau ou Plougonvelin ?

A nouveau dans le rouge en 2018 !

Tous ces investissements seraient financés par **6 millions d'€ d'emprunt sur les 5 prochaines années !**

Et le programme de la majorité !

Par rapport au programme électoral du Maire, la salle des familles et le projet de centre-ville "ville d'art, ville touristique, ville patrimoniale, ville de congrès" passent à la trappe puisqu'aucun budget n'y est consacré (**100 000 € en 5 ans** en tout et pour tout pour la place du vieux marché !).



Et, en plus, **un mystère** : deux nouvelles salles (sport et amphithéâtre) et la rénovation du musée mais aucune augmentation dans les charges de fonctionnement. **Cherchez l'erreur...** Réponse du Maire : cela se fera par des économies ailleurs. A voir !

Par ailleurs, la municipalité table sur une **progression des recettes fiscales** (sans augmentation des taux mais des bases**), et prévoit à nouveau d'entrer en **zone rouge** avec un nouveau cap d'endettement de 8,4 années en 2018 (au-dessus du seuil d'insolvabilité) pour redescendre ensuite...

Ce document prévoit donc des investissements qui vont nous faire passer au-dessus du seuil d'insolvabilité et, craignant que les charges nécessaires au fonctionnement de ces investissements n'aient pas été correctement prises en compte, nous nous sommes abstenus sur ce texte.

* sujet jamais abordé en commission.

** Pour être clair : le maintien des taux peut se traduire par une augmentation d'impôt parce que la base d'imposition est revue chaque année par la loi ; cela permet à la commune d'avoir plus de recettes sans avoir à toucher aux taux.

Le maire a reconnu que des économies devront être réalisées sur des frais de fonctionnement. Il n'a pas dit où. Voici quelques suggestions qui pourront l'aider à réduire les frais :

- Réduire les cérémonies de vœux de quatre à une (400 personnes à la « grande » cérémonie des vœux avec buffet jusque tard dans la nuit ; 200 invités au goûter du club loisirs amitiés ; 180 au goûter des bénévoles de la mairie ; vœux aux agents communaux). Une seule cérémonie coûtera forcément moins cher.
- Supprimer le repas des conseillers municipaux avec invitation des conjoints... Ou alors les conjoints payent !

Il ne faut pas oublier que si c'est le maire qui invite, c'est le contribuable qui paye !

Vous souhaitez recevoir cette lettre par mailing ? Inscrivez-vous sur le site internet www.nouvelelanrenan.fr

Rédaction : le nouvel élan de Saint-Renan – Mairie – Place Léon Cheminant – 29290 Saint Renan.